



ÉCOLE GABRIELLE-ROY

6887 132^e Rue, Surrey, C.-B., V3W 4L9

Téléphone / Phone : (604) 599-6688 Télécopieur / Fax : (604) 599-6628

Courriel : ecole_gabrielle-roy@csf.bc.ca Site hypertextuelle : www.csf.bc.ca

Direction: Irène Noël

Directions adjointes : Sylvain LaRoche et Anne Veilleux

Politique d'intégrité en milieu scolaire

La politique d'intégrité en milieu scolaire de l'école Gabrielle-Roy s'appuie sur la Politique du CSFCB, F-600-5 Code de conduite.

À l'école Gabrielle-Roy nous nous engageons à promouvoir l'intégrité en milieu scolaire. Nous accompagnons nos élèves dans le développement d'une conduite hautement éthique dans chaque domaine de leurs études : les recherches, les présentations orales et écrites, la rédaction des tâches écrites, les tests, examens et toutes autres évaluations

La politique d'intégrité en milieu scolaire a pour but d'expliquer clairement nos attentes en ce qui concerne l'honnêteté académique, le rôle de la direction, des enseignants, des élèves et des parents ainsi que les conséquences pour un manque d'intégrité.

Ce présent document fera l'objet d'une révision une fois par année lors de la rencontre annuelle de fin d'année scolaire des enseignants du diplôme de Baccalauréat International (IB).

Il est évident qu'aujourd'hui l'Internet est un outil de recherche indispensable et davantage utilisé. Il est de plus en plus commun de se servir des ressources tirées des sites Internet pour la recherche. Même si les élèves ont de bonnes intentions, ils doivent comprendre qu'en matière d'intégrité en milieu scolaire, un site web, une photo, ou une chanson est la même chose qu'un livre ou un manuel de cours. Peu importe le domaine, il est important de reconnaître formellement le travail de l'auteur et de ne pas présenter son travail comme le leur.

L'intention de ce guide est de donner aux élèves les outils et la motivation d'être intègres dans leur recherche. L'organisation du Baccalauréat International a développé une politique « *Règlement général du Programme du diplôme IB destiné aux élèves et à leurs représentants légaux* » qui explique clairement les responsabilités des divers intervenants (éducateurs, élèves, administrateurs). Dans cette politique, nous présentons divers types de fraudes et des solutions afin de respecter l'honnêteté académique. Les recommandations ci-dessous permettront de reconnaître le travail d'autrui.

Les procédures :

- Un engagement au respect des règlements sur le plagiat et la tricherie, à l'école Gabrielle-Roy, est à signer par tous les élèves et leurs parents dans l'agenda de l'école.
- Lors de l'inscription officielle faite par les parents des élèves au Programme du diplôme IB, les parents et leurs enfants doivent confirmer qu'ils ont bien lu et compris le règlement général du Programme du diplôme IB destiné aux élèves et à leurs représentants légaux ainsi que la politique sur le plagiat.
- Au début de la 1^{re} année du Programme du diplôme IB, les élèves suivent un cours sur le plagiat et doivent compléter un document (Intégrité en milieu scolaire) dans le cadre du cours de TDC pour leur donner tous les outils pour rendre leurs travaux authentiques.
- Même si chaque enseignant est responsable de définir une méthodologie de travail propre à sa matière, les attentes de base pour l'intégrité en milieu scolaire sont en vigueur pour tout travail remis par l'élève. Ceci comprend les devoirs, les travaux réalisés en classe, le travail individuel ou en groupe, les présentations, les travaux écrits, les recherches et les expériences.
- Chaque travail remis dans le cadre d'un cours du diplôme sera automatiquement envoyé par l'intermédiaire du logiciel de détection de plagiat.

Définition de l'intégrité en milieu scolaire

Les concepts liés à cette définition d'intégrité s'appliquent à l'authenticité du travail des tests et des examens.

L'authenticité du travail de l'élève : un travail basé sur les idées individuelles et originales de l'élève où les idées et le travail des autres sont reconnus de manière rigoureuse et complète.

Les références appropriées : il faut que l'élève reconnaisse la propriété intellectuelle des autres :

- les citations directes et les paraphrases ;
- les courriels, sites web, blogues, YouTube, podcasts, actualités et toute autre source en ligne ;
- les sources des photographies, des cartes, illustrations, logiciels, tableaux, graphiques, données ;
- les œuvres littéraires et d'art, tels les films, la danse, la musique, les arts dramatiques, et les arts visuels.

La conduite appropriée lors des tests et examens : le poster *Déroulement des examens* : avis aux élèves est affiché dans les salles de classe et dans la salle d'examen pour les élèves et en ligne pour les enseignants et les parents.

Selon *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB*, le plagiat se produit lorsqu'une personne utilise les mots, les idées ou le travail de quelqu'un d'autre en vue d'obtenir un avantage, du mérite, un gain :

- alors que l'on peut identifier la provenance des données;
- sans que la personne concernée reconnaisse cette source;
- dans une situation où il existe une attente légitime quant à la mention de l'auteur original.

En règle générale, la collusion s'applique aux situations dans lesquelles le travail non référencé appartient à un ou plusieurs autres élèves.

La mauvaise conduite et comment l'éviter

Le tableau suivant présente des exemples de mauvaise conduite et donne des suggestions pratiques pour l'éviter.

Exemple de mauvaise conduite	Bonne pratiques
<p><u>Le plagiat</u> : « présenter, intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d'une autre personne sans mentionner correctement, explicitement et clairement les sources correspondantes. L'utilisation du matériel traduit sans citer la source est également considérée comme un cas de plagiat » (<i>Intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme</i>, http://occ.ibo.org).</p>	<p>Indiquer clairement la source de toutes les idées, images, propos et travaux, même si ce n'est pas une citation directe. Le début et la fin de la source devraient être clairs. À EGR nous recommandons le style APA. Les enseignants utilisent les sites suivants avec les élèves pour les guider vers une bonne pratique éthique :</p> <p>http://www.citationmachine.net/apa/cite-a-book https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/560/01/</p> <p>En cas de doute, demander à l'enseignant qui supervise le travail.</p>

<p>La reproduction d'un travail : « la présentation d'un même travail pour différentes composantes d'évaluation et/ou différentes exigences du Programme du diplôme » (<i>Intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme, http://occ.ibo.org</i>).</p>	<p>Lors de la présentation de chaque évaluation interne ou externe, l'enseignant rappellera aux élèves l'importance de faire un travail qui n'est pas basé sur des travaux antérieurs.</p> <p>Être le plus créatif que possible dans le choix de sujets à aborder pour les travaux sommatifs.</p> <p>En cas de doute, demander à l'enseignant qui supervise le travail.</p>
<p>La mauvaise conduite lors d'un examen : « l'introduction de matériel non autorisé dans la salle d'examen (que l'élève s'en serve ou non), les comportements de nature à perturber le déroulement de l'examen ou à distraire les autres élèves et toute communication avec un autre candidat pendant l'examen » (<i>Intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme, http://occ.ibo.org</i>).</p>	<p>Arriver à la salle d'examen avec seulement le matériel requis pour l'examen en question, et ceci dans un sac en plastique transparent.</p> <p>Faire une dernière vérification dans la salle d'examen pour des notes de révision, un téléphone cellulaire ou tout autre appareil électronique et les donner immédiatement au superviseur (le cas échéant).</p> <p>S'asseoir sans parler. Si nécessaire, lever la main et attendre l'autorisation avant de parler.</p>

Responsabilités

L'élève doit :

- Vérifier que chaque tâche soumise pour l'évaluation est le fruit de son propre travail, avec toutes les sources explicitement et clairement reconnues.
- Respecter la date de remise de chaque tâche.
- Comprendre le document, « *Règlement général du Programme du diplôme IB destiné aux élèves et à leurs représentants légaux* » ou « *Règlement général du Programme d'éducation intermédiaire IB destiné aux élèves et à leurs représentants légaux* » ainsi que cette présente politique d'école sur l'intégrité en milieu scolaire.
- Respecter les critères et exigences de chaque tâche sommative.
- En cas de doute, se renseigner auprès du responsable de supervision de la tâche.
- Utiliser le document *Style de citation APA*.
- Être responsable pour le produit final même si le manque d'intégrité n'est pas intentionnel.

L'enseignant doit :

- Comprendre la politique de l'IB en ce qui concerne l'intégrité en milieu scolaire.
- Servir d'exemple aux élèves et faire preuve d'une démarche intègre par rapport aux matériaux partagés avec les élèves.
- Afficher ou explicitement expliquer la démarche à suivre afin d'aider les élèves à se conformer aux attentes d'intégrité en milieu scolaire.
- Enseigner clairement et explicitement aux élèves les particularités de leur discipline par rapport aux attentes d'intégrité en milieu scolaire si cela diffère du style APA.
- Appuyer le développement des idées originales à travers une variété d'activités en classe.
- Fournir une rétroaction proactive qui vise à détecter le plagiat non intentionnel et une rétroaction constructive sur le brouillon du travail.
- Confirmer du mieux possible que toute tâche remise à l'évaluation est le produit authentique du candidat.

Le coordonnateur IB et la direction de l'école doivent :

- Comprendre toutes les politiques de l'IB en ce qui concerne l'intégrité en milieu scolaire et la supervision des examens.
- Respecter la date et l'heure des examens.
- Sécuriser les examens IB.
- Assurer la supervision continue et adéquate des candidats lors d'une épreuve IB.
- Ne pas dépasser le temps limite pour chaque épreuve du IB, sans autorisation.

- Respecter les consignes écrites par le IB pour des élèves ayant des besoins particuliers.
- Encourager une culture d'école qui valorise l'intégrité académique.
- Appuyer l'IB est les enseignants à détecter des cas de mauvaise conduite.
- Informer les parents et les élèves des attentes de l'école et de l'IB par rapport à l'intégrité en milieu scolaire.

Les parents doivent :

- Être au courant du document « *Règlement général du Programme du diplôme IB destiné aux élèves et à leurs représentants légaux* ».
- Comprendre l'intégrité académique et promouvoir cette valeur chez leurs enfants.

La détection et les conséquences du manque d'intégrité académique

La fraude et le plagiat sont sévèrement punis par l'IB et l'école et peuvent mener à l'exclusion du Programme du diplôme IB ou la perte du certificat du PEI. Reconnaissant que chaque élève est différent et qu'un incident de mauvaise conduite apparente peut avoir des causes très variées, le comité d'intégrité en milieu scolaire, formé d'un membre de la direction ou son désigné, le coordonnateur du Programme du diplôme IB et l'enseignant responsable, mènera une enquête selon chaque cas soupçonné. À tout temps l'article 21 du *Règlement général du Programme du diplôme, avril 2014* (p. 15---16) sera respecté et les parents seront informés de chaque étape de l'enquête.

Globalement il revient à l'enseignant responsable de signaler des doutes sur l'authenticité d'un travail au coordonnateur du Programme du diplôme. À partir de ce moment le processus se déroulera comme suit :

- L'élève sera questionné sur les détails de l'incident. Si le comité décide de poursuivre l'enquête, les parents seront informés du processus.
- Le comité se rencontrera pour déterminer s'il s'agit d'un incident de mauvaise conduite probable.
- Le comité fera une détermination finale sur le cas de mauvaise conduite, toujours en respectant l'article 21 du *Règlement général du Programme du diplôme, avril 2014*. Les parents et l'élève seront informés de la décision et des conséquences éventuelles.
- Si le manquement d'intégrité est confirmé, le coordonnateur communiquera formellement avec l'IB afin de les renseigner sur la situation, et la démarche entreprise en plus de leur fournir un rapport sur cet incident.

Une fois un manque d'intégrité académique est confirmée

À moins de circonstances exceptionnelles les conséquences d'un manque d'intégrité académique seront les suivantes :

- Premier cas : conférence entre les parents, le comité et l'élève. Ce dernier aura une note de « 0 » sur le travail en question.
- Deuxième cas : note dans le dossier officiel de l'élève. Conférence entre les parents, le comité et l'élève. Retrait possible du cours IB et donc du Programme du diplôme du IB.
- Troisième cas : retrait du Programme du diplôme et de tout cours du Programme du diplôme.
- S'il s'agit de travail final qui sera remis à l'IB pour l'évaluation ou la modération, il sera la responsabilité de coordonnateur IB d'informer l'IB qui prendra la décision finale sur les conséquences à imposer.

Ce document est inspiré de la politique de l'école des Pionniers de Maillardville, suite à une rencontre de collaboration entre les coordonnateurs du Conseil Scolaire Francophone de la Colombie Britannique. Ce document a été modifié pour mieux représenter la réalité de notre école. Étant un petit conseil scolaire, nous avons pour mandat de garder une certaine uniformité entre nos écoles et nos programmes.